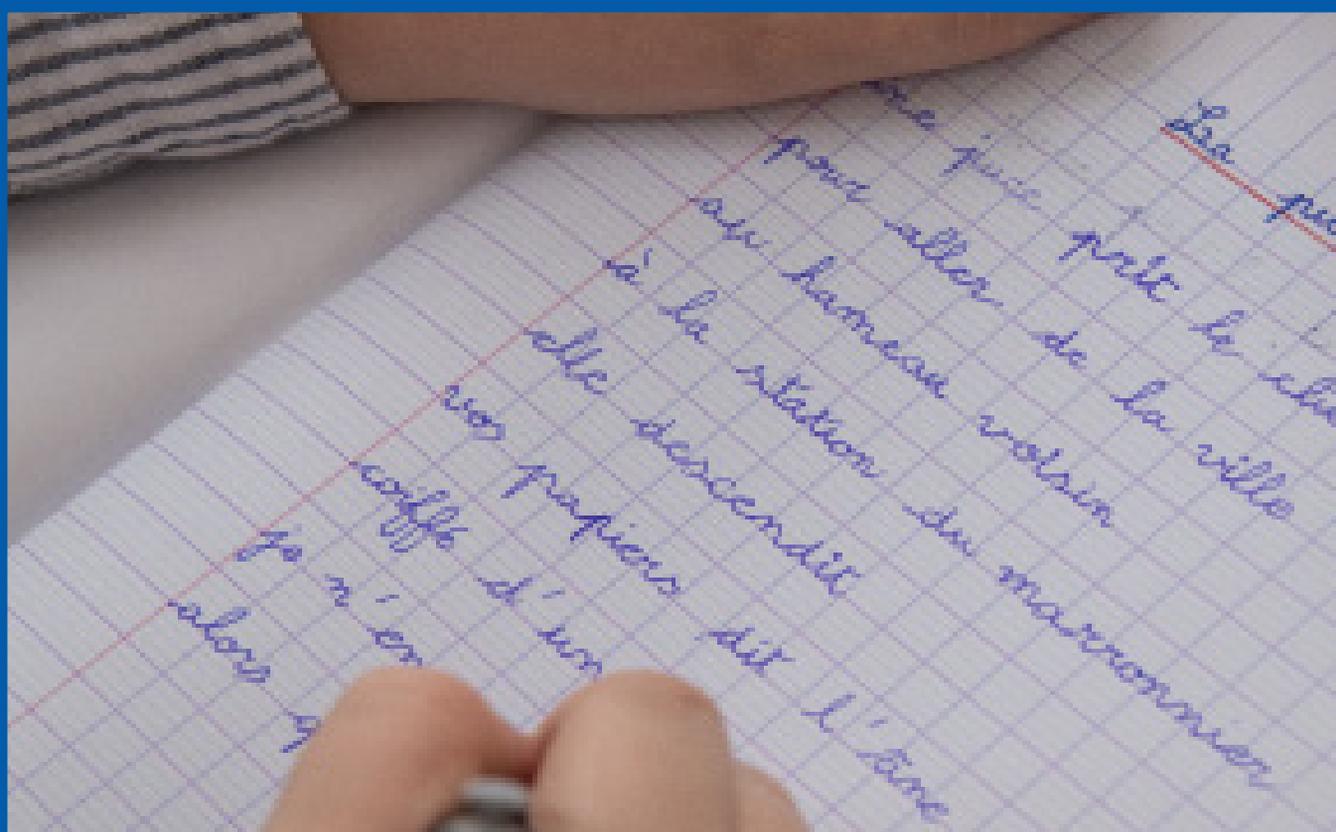


## Rentrée scolaire 2023-2024



© Ville de Limoges

### Visites de rentrée :

- groupe scolaire René-Blanchot et restaurant scolaire satellite
- école primaire Victor Hugo
- école maternelle et élémentaire Jules Ferry

Contact presse Ville de Limoges :

**Marine Guitard**

**Chef de projets**

05 55 45 98 94 / 07 65 17 85 83

marine.guitard@limoges.fr

Suivez l'actualité de la Ville : [limoges.fr](http://limoges.fr)

 /villedelimoges

 @VilleLimoges8

 7ALimoges

 villedelimoges

 /ville\_de\_limoges

 Ville de Limoges



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## SOMMAIRE

### **3 La rentrée scolaire**

- 3 Effectifs de la précédente rentrée (2022) et coût de l'éducation en 2023
- 4 Les mesures de la carte scolaire prises par l'Éducation nationale pour la rentrée 2023-2024
- 5 Le portail jeunesse pour toutes les démarches en ligne
- 6 Les rythmes scolaires
- 6 Activités périscolaires
- 7 Le recrutement des animateurs-surveillants
- 7 Mesure en faveur de la réussite des élèves
- 7 Le mercredi dans les accueils de loisirs
- 8 Le Programme de Réussite Éducative (PRE)
- 8 Petits déjeuners dans les écoles REP
- 9 Intervention des ETAPS dans le temps scolaire
- 10 Chiffres clés de la rentrée 2023-2024

### **11 Le numérique dans les écoles**

- 11 Plan numérique pour l'école
- 12 Un Environnement Numérique de Travail (ENT) à l'école et à la maison

### **13 La restauration scolaire**

- 13 Restructuration de l'offre de restauration scolaire
- 14 Tarifs
- 15 Les actions de santé
- 16 La formation des cuisiniers et le gaspillage alimentaire

### **17 Les travaux de rénovation dans les écoles**

### **20 Restructurations**

- 20 Restructuration du groupe scolaire Jean-Montalat et de l'école René-Blanchot

### **21 Le conseil municipal des enfants au travail**



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## LA RENTRÉE SCOLAIRE

Ce lundi 4 septembre, environ 8 800 élèves sont attendus dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville.

Les effectifs réels ne seront connus qu'à l'issue de la rentrée scolaire.

Pour la rentrée 2023, nous recensons :

En maternelles : 157 classes

En élémentaires : 268 classes

Soit un total de 425 classes.

### ↳ COÛT DE L'ÉDUCATION

Le coût de l'éducation par élève s'est établi à **3 702 € pour l'année 2022** selon cette répartition :

- 2 774 € pour les charges de fonctionnement (75 %)

- 928 € pour les investissements (25 %)

Ce qui représente un coût global annuel de plus de **32 millions d'euros**.

Les principales dépenses sont réalisées au profit du temps scolaire (personnel des écoles, achats, fluides, travaux, sorties scolaires) et environ **33 %** financent les activités périscolaires (restauration, garderies du matin et du soir, études).

Pour l'année scolaire 2023-2024, les crédits pédagogiques mis à disposition des enseignants s'élèvent à environ 400 000 € pour l'achat de fournitures et le financement des transports.

© Ville de Limoges



## **LES MESURES DE CARTE SCOLAIRE PRISES PAR L'ÉDUCATION NATIONALE POUR LA RENTRÉE 2023-2024**

### **↳ OUVERTURES DE CLASSES**

- Élémentaire Les Bénédictins (7 classes au lieu de 6)
- Primaire R. Dautry (5 classes au lieu de 4)
- Primaire Bellevue (1 classe ULIS TFA)

### **↳ FERMETURE DE CLASSE**

- Primaire V. Hugo (7 classes au lieu de 8)
- Élémentaire Landouge (15 classes au lieu de 16)
- Primaire E. Herriot (13 classes au lieu de 14)
- Élémentaire J Ferry (15 classes au lieu de 16)
- Élémentaire Condorcet (8 classes au lieu de 9)
- Élémentaire J. Macé (5 classes au lieu de 6)
- Maternelle Vigenal (un GS dédoublé)
- Élémentaire J. Curie (14 classes au lieu de 15)
- Élémentaire M. Proust (5 classes au lieu de 6)
- Élémentaire Les Homérides (7 classes au lieu de 8)
- Élémentaire R. Blanchot (9 classes au lieu de 10)
- Élémentaire M. Madoumier (9 classes au lieu de 10)

→ A l'issue de ces mesures, les écoles de Limoges comptent **425 classes**.

## ↳ LE PORTAL JEUNESSE POUR TOUTES LES DÉMARCHES EN LIGNE

Le portail jeunesse est accessible aux familles depuis la page d'accueil du site internet de la Ville [limoges.fr](http://limoges.fr) > "Mes démarches" > "Famille et jeunesse". Point d'entrée unique pour l'ensemble des démarches, ce portail simplifie l'accès des familles aux différents services et prestations proposés par la Ville de Limoges.

Sécurisé et accessible en ligne à toute heure, il permet aux familles de réaliser en toute simplicité différentes démarches liées à la petite enfance, à la scolarité et aux loisirs de leur(s) enfant(s). Un rendez-vous peut être pris pour une inscription scolaire ou le règlement d'une facture.

Depuis son espace personnel, **chaque parent peut ainsi** :

- inscrire son enfant en crèche, à l'école, à la restauration scolaire et en accueil de loisirs ;
- gérer les réservations des repas, des jours de présence en accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances ;
- signaler un changement de situation, une absence ou toute information nécessaire à l'accueil de son enfant ;
- adhérer au paiement en ligne de ses factures et/ou au prélèvement automatique.

L'espace personnel offre aussi :

- un espace de stockage numérique sécurisé des documents et justificatifs ;
- un espace d'échanges avec la Ville ;
- une consultation de l'ensemble des démarches en cours ;
- un suivi de l'actualité : menus, dates des commissions d'admission en crèche, programmation des activités et des animations ;
- des informations pratiques : horaires des écoles, tarifs des services proposés, calendrier de facturation ;
- une consultation des règlements des crèches, des temps périscolaires et extrascolaires et financiers ;
- l'édition de documents : attestations, autorisations, fiches sanitaires.



Pour les familles rencontrant des difficultés dans l'utilisation de ce portail en ligne, la Ville de Limoges dispose de lieux ressources et de personnel formé pour les accompagner : les espaces multimédias au sein des bibliothèques et les antennes-mairie.

## ↳ LA RÉSERVATION DES REPAS AVEC LE PORTAL JEUNESSE

En connaissant à l'avance le nombre réel de rationnaires attendus chaque jour, la direction de la Jeunesse optimise la gestion de denrées et les commandes en adaptant le nombre de repas préparés.



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

### ↳ LES RYTHMES SCOLAIRES

**Les horaires des écoles s'échelonnent de 8h30 à 8h45 et de 16h30 à 16h45 pour la fin de la classe avec une pause méridienne de 2h05 ou 2h15.**

Les horaires des écoles municipales ont été modifiés à la rentrée scolaire dernière pour diminuer la pause méridienne de 10 minutes. Celle-ci a été écourtée à 2h05, de 11h30 à 13h35 avec une sortie de classe à 16h35 dans 24 écoles et à 16h45 dans 5 autres écoles.

Les horaires de quelques écoles ont également été décalés en raison de contraintes de transports et de classes à horaires aménagés musique.

Les horaires des autres écoles municipales demeurent inchangés : 8h30-11h30 et 13h45-16h45.

### ↳ ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

À l'issue de la classe, une récréation de 15 minutes permet aux parents de venir chercher leur(s) enfant(s).

Après la récréation d'un quart d'heure, trois options sont proposées :

- une étude gratuite de 45 minutes (élèves d'élémentaire – gratuite)
- une étude gratuite de 45 minutes suivie d'une garderie pouvant aller jusqu'à 18h15 (élèves d'élémentaire payant)
- une garderie jusqu'à 18h15 (élèves d'élémentaire et de maternelle – payant)

Les tarifs des prestations sont fixés en fonction du quotient familial. À titre indicatif, les tarifs de la garderie varient de 0,40 € à 1,35 € par jour et par garderie (matin et soir).

Depuis la rentrée de septembre 2022, un référent périscolaire est présent dans chaque groupe scolaire, à plein temps ou à temps partiel selon la spécificité des écoles. Ils sont chargés de l'organisation d'un accueil périscolaire de qualité et sécurisé, de la gestion du personnel périscolaire des écoles, de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille et de la gestion administrative des activités périscolaires.

Ils sont présents dans les écoles entre 9h30 et 18h15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire (leur temps de présence dépend de la taille et de la spécificité des écoles). Pour plus de précisions, les horaires et coordonnées des référents périscolaires sont disponibles sur le portail jeunesse.



## ↳ LE RECRUTEMENT DES ANIMATEURS-SURVEILLANTS

La direction de la Jeunesse emploie des animateurs-surveillants pour encadrer les enfants sur les temps périscolaires. **Pour cette rentrée scolaire, un peu plus de 400 animateurs-surveillants sont recrutés.**

## ↳ MESURE EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Le **dédoulement mis en œuvre en REP et REP +** depuis 2017 pour les élèves de CP et CE1 se traduit par des effectifs réduits à moins de 15 élèves par classe et par un accompagnement personnalisé des élèves dans l'objectif de parvenir à 100 % de réussite dans la maîtrise de savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui). Le dédoublement s'étend depuis la rentrée 2021 aux grandes sections. Assortie de l'obligation d'instruction portée à trois ans, la réduction des effectifs en grande section répond à la nécessité de conforter l'acquisition des fondamentaux dès le plus jeune âge pour réduire les inégalités scolaires et favoriser la réussite de tous les élèves. La Ville de Limoges accompagne cette mesure en mettant à disposition des salles de classe supplémentaires et du mobilier adapté permettant d'éviter des situations de co-intervention (2 enseignants dans la même classe).

## ↳ LE MERCREDI DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Pour la coupure hebdomadaire, **les 6 accueils de loisirs** de la Ville (Landouge, Jean-Montalat, Beaublanc, Léon-Berland, Jules-Ferry et Léon-Blum) **accueillent les enfants après inscription et réservation dès 8h30 et jusqu'à 18h15.**

Trois offres sont proposées : un **accueil à la journée avec un repas à midi**, un **accueil à la demi-journée sans repas** (soit le matin, soit l'après-midi) et un **accueil à la matinée avec repas.**

**Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial.** Pour les familles bénéficiaires d'un passeport délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Vienne, un tarif réduit est appliqué par la Ville de Limoges.



© Ville de Limoges



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

### ↳ LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le PRE s'adresse aux enfants et aux jeunes de 2 à 16 ans qui sont domiciliés ou scolarisés dans un quartier prioritaire de la Ville de Limoges et qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial, et culturel favorable à leur réussite. Ce dispositif a pour objectif de prévenir les risques de décrochage scolaire, d'identifier les enfants présentant des signes de fragilités. Il s'agit de construire un projet personnalisé favorisant sa réussite scolaire. Selon les problématiques repérées, l'enfant/jeune est soit orienté vers un parcours individuel de 2 heures par semaine, soit vers des actions collectives mises en place les soirs, les mercredis ou pendant les vacances scolaires.

Les accompagnements sont assurés par des intervenants du service PRE et des associations. Les jeunes sont repérés et orientés par la communauté éducative de chaque quartier prioritaire.

**Actuellement, 538 enfants bénéficient de ces accompagnements.**

Pour l'année scolaire 2023-2024, les ateliers collectifs débuteront le 13 novembre 2023.

L'implication des familles, dans l'élaboration du parcours de leur enfant, est essentielle. Le dispositif vise donc à accompagner et soutenir les familles dans leur fonction parentale. Il s'agit de renforcer les liens avec l'école et les structures associatives. L'action « Le temps des parents » offre aux parents un espace d'écoute, de ressources et de partage axés sur des thèmes en lien avec l'éducation. Ces temps animés par des professionnels se déclinent sous formes de réunions à thèmes, ateliers parentaux et ateliers parents- enfants.

**Pour l'année scolaire 2022-2023, 503 personnes ont participé à ces temps d'échanges.**

### ↳ PETITS DÉJEUNERS DANS LES ÉCOLES REP

Cette année scolaire, l'opération "petits déjeuners" à l'école devrait être reconduite.

La Ville en lien avec l'État a souhaité apporter son soutien par la distribution de "petits déjeuners gratuits" dans les écoles maternelles et primaires des territoires les plus fragiles.

La distribution de petits déjeuners poursuit deux objectifs majeurs : la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée et la mise en place d'actions d'éducation à l'alimentation et à la lutte contre le gaspillage. Le petit déjeuner est accompagné d'actions de sensibilisation aux règles d'hygiène alimentaire et d'un volet éducatif inscrit dans le cadre du projet d'école.

2 677 élèves répartis dans 22 écoles devraient bénéficier de ces petits déjeuners servis à l'école le matin. Le petit déjeuner est composé de biscottes, miel, confitures, compotes, jus de fruits et lait chocolaté. Les services de l'Education nationale participent financièrement à cette opération à hauteur de 1,3 € / enfant / petit déj. (convention en cours d'élaboration).



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

### ↳ INTERVENTION DES ETAPS DANS LE TEMPS SCOLAIRE

La Ville de Limoges a souhaité depuis le printemps 2018 proposer aux enseignants des écoles élémentaires de la Ville, l'intervention des ETAPS dans le temps scolaire.

Auparavant, les ETAPS de la Ville n'intervenaient que dans les temps péri et extra-scolaires. Cette intervention a été mise en place sans charge financière supplémentaire, à masse salariale constante affectée au service.

Les activités retenues doivent toujours faire partie des programmes et textes officiels et sont proposées aux enfants des classes de CM2.

Elles s'attachent à respecter les principes suivants :

- projet portant sur des activités spécifiques où la présence d'un ETAPS est indispensable (activités à encadrement renforcé) ;

- les ateliers sportifs se déroulent les après-midis ;

- prise en compte des possibilités matérielles de pratiquer l'activité (proximité et disponibilités des installations sportives, disponibilité du matériel pédagogique).

→ Liste des activités sportives proposées :

Tir à l'arc, apprentissage Vélo (savoir rouler), course d'orientation, gymnastique, rollers, escalade, GEA (grimpe encadrée dans les arbres), yoga, acrosport, skateboard, baseball, ultimate-freesbee...

Depuis 2020/2021, les périodes de l'année scolaire sont découpées en 3 trimestres.

L'objectif est que sur 2 ou 3 années, l'ensemble des classes de CM2 puissent bénéficier de cette intervention.

- **Chiffres de fréquentation :**

- 2019/2020 : 200 élèves

- 2020/2021 : 586 élèves

- 2021/2022 : 618 élèves



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

### ↳ CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE 2023-2024

#### **Pour cette rentrée 2023-2024 :**

Limoges compte 60 écoles, réparties sur 33 sites, accueillant environ 8 800 élèves

#### **La restauration scolaire réaménagée :**

→ 22 sites de restauration (contre 17 en 2014) pour environ 5 800 enfants en comptant aujourd'hui Montmailler, Madoumier, Dautry, Beslais, Blanchot.

→ La Ville s'est engagée dans un programme pluriannuel de restructuration globale de l'offre de restauration scolaire

#### **Le Programme de réussite scolaire (PRE) :**

→ Plus de 538 enfants bénéficient d'un accompagnement dans le cadre de ce dispositif

#### **Les équipements informatiques dans les écoles :**

→ **La Ville consacre 390 000 € en 2023** pour l'investissement et le renouvellement de matériel informatique dans les écoles

#### **D'importants travaux de rénovation engagés dans les écoles :**

→ **2.433 millions d'euros ont été investis par la Ville** pour des travaux estivaux au sein de 15 groupes scolaires

#### **Extension et restructuration du groupe scolaire Condorcet-Roussillon :**

→ Phase 3 comprenant la réfection de la cour cycle 3 Condorcet-Roussillon pour un montant de :

**386 000 € TTC**

#### **Montant total des travaux de la phase 3 : 3 350 000 € TTC**

→ Restructuration complète des bâtiments, des cours des écoles maternelle et élémentaires René-Blanchot, ainsi que l'ouverture d'un restaurant pour la maternelle.

Montant des travaux : 5.78 millions d'euros

## LE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

### ↳ PLAN NUMÉRIQUE POUR L'ÉCOLE

Le Plan numérique, initié par le ministère de l'Éducation Nationale, permet d'orienter et programmer les différents équipements des écoles et de développer les usages du numérique dans les établissements scolaires.

En 2023, la Ville de Limoges consacre un budget de **390 000 €** à l'investissement et au renouvellement de matériel informatique dans les écoles.

Ce budget sert en partie au renouvellement de Tableaux Numériques Interactifs (TNI) et d'ordinateurs dans les écoles élémentaires.

Les agents de la Direction des Systèmes d'Information assurent l'accompagnement technique des enseignants pour l'utilisation des équipements et la maintenance.



© Ville de Limoges



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

### ↳ UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) À L'ÉCOLE ET À LA MAISON

**Beneylu School, l'ENT, lancé en novembre 2017 par la Ville de Limoges, permet aux élèves, parents et enseignants de communiquer et d'accéder à de nombreuses fonctionnalités sur une plateforme sécurisée.**

Les enseignants référents pour l'usage du numérique accompagnent les professeurs volontaires afin de découvrir tous les outils et usages de cet environnement numérique de travail.

Depuis cette année, Beneylu School a enrichi le contenu de l'ENT et propose une nouvelle navigation plus ergonomique. Les mêmes fonctionnalités sont disponibles désormais sur PC et smartphones (Andoïd et IOS)



#### **Beneylu School s'est amélioré en 2023 :**

- Plus d'accessibilité avec l'installation de l'application directement sur le navigateur internet du téléphone
- Les parents peuvent suivre la vie de l'école
- Des tutoriels sur le nouveau centre d'aide
- La modernisation des fiches de connexion

#### **Le programme des nouveautés à venir :**

- De nouveaux écrans d'administration dans la classe et l'école
- La gestion des absences dans le coin des parents
- Un nouveau format pour le journal



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## LA RESTAURATION SCOLAIRE

### ↳ RESTRUCTURATION DE L'OFFRE DE RESTAURATION SCOLAIRE

La Ville de Limoges s'est engagée dans un programme pluriannuel de restructuration globale de l'offre de restauration scolaire visant, d'une part, à réduire progressivement le nombre d'élèves transportés quotidiennement et, d'autre part, à mettre en place des solutions organisationnelles qui répondent aux normes actuelles en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire. Ainsi, chaque entrée scolaire voit l'ouverture d'un restaurant sur un site scolaire, permettant ainsi aux enfants de déjeuner sur place.

À ce jour, 11 sites scolaires sur les 33 que compte la Ville sont encore dépourvus de restaurants ; plus de 1 500 élèves se déplacent en bus pour aller déjeuner sur un autre site.

**Pour cette rentrée scolaire, un nouveau restaurant satellite ouvre ses portes** à l'école élémentaire René Blanchot. Il permettra d'accueillir les enfants de l'école maternelle (ceux de l'élémentaire continueront à prendre leur repas au restaurant La Bastide).

La restauration scolaire des écoles municipales est organisée à la rentrée à partir de 22 sites de restauration, qui accueillent environ 5 800 élèves.

Sur ces 22 sites, 15 sites de restauration appliquent des modes de préparation traditionnels : les repas sont cuisinés le matin pour être servis le jour-même.

Les 7 autres sites sont des restaurations satellites de l'Unité de Production de Beaublanc ; ils bénéficient de repas préparés à l'avance, livrés en liaison froide et remis en température sur place le jour de leur consommation ; quelques préparations peuvent être réalisées sur ces sites (steak, frites, feuilletés...).

Cette année, l'UPC Beaublanc sera fermée en raison de la réalisation de travaux destinés à augmenter sa capacité de production (de 1 200 repas/jour actuellement à 4 500 repas/jour après les travaux).

La préparation des repas est répartie sur 3 autres sites (Roussillon, Jean le Bail, Jean Montalat) et les repas sont livrés sur les satellites en liaison froide ou chaude.



© Ville de Limoges



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire 2023-2024

### ↳ LES TARIFS

Les tarifs de la restauration scolaire, sans augmentation par rapport à la rentrée 2022, varient de 1 € à 5 € par repas en fonction du quotient familial pour les familles domiciliées à Limoges ayant réservé le repas de leur enfant.

Le détail du coût de revient global d'un repas, pour l'année 2022, s'établit à 13,67 euros. Le tarif moyen acquitté par les familles est de 3,29 euros en 2022. La ville prend à sa charge 77% du prix de revient du repas.

Tranches de quotient familial 2023	Tarifs du repas 2023
Moins de 350	1,00 €
De 350 à 399	1,70 €
De 400 à 449	2,20 €
De 450 à 549	2,80 €
De 550 à 749	3,30 €
De 750 à 949	3,90 €
De 950 à 1 199	4,40 €
Plus de 1 199	5 €

Tout repas réservé et non annulé est facturé à l'exception des cas suivants : sorties scolaires, classes de découvertes, hospitalisation de l'enfant, exclusion temporaire de l'enfant, éviction pour contagion.

Les familles fournissant un « panier repas » dans le cadre d'un Protocole d'accueil individualisé (PAI) bénéficient d'une minoration du tarif de 30 %.

Une majoration est appliquée aux familles ne résidant pas à Limoges (+ 25 %) ainsi qu'en cas d'absence de réservation (+ 50 %).



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

### ↳ LES ACTIONS DE SANTÉ

**Concernant la sécurité alimentaire, la Ville de Limoges veille toujours à la qualité des produits servis dans ses restaurants scolaires, en se conformant strictement aux règles en vigueur.**

L'équilibre nutritionnel est **contrôlé par deux diététiciennes** et les menus sont constitués de manière à offrir **des repas variés et équilibrés en tenant compte de la variété de la production en fonction des saisons.**

Les enfants présentant des allergies alimentaires peuvent bénéficier d'un Protocole d'accueil individualisé (PAI) sur prescription d'un médecin.

Une attention particulière est accordée au **développement de l'approvisionnement local**. Ainsi, 100 % de la viande est d'origine française, le bœuf est de race limousine certifié, 74 % des approvisionnements sont des produits frais.

Pour répondre aux recommandations du Grenelle de l'environnement, **la Ville s'est engagée à proposer des produits issus de l'agriculture biologique en privilégiant les circuits courts et les approvisionnements de proximité. Environ 30 % du budget alimentaire est dédié à l'achat local dont le bio.**

**Depuis 2 ans, des légumes produits en régie municipale sont fournies aux restaurants scolaires (5 tonnes en 2022, objectif 2023 : 15 tonnes).**

La Ville s'est inscrite dans le programme de l'Union européenne « Lait et fruits à l'école » pour augmenter la distribution pendant le déjeuner dans les cantines scolaires de fruits et légumes, de lait et produits laitiers sous Signe officiel d'identification de la qualité d'origine (SIQO) : bio, Appellation d'origine contrôlée (AOC), Appellation d'origine protégée (AOP), Indication géographique protégée (IGP) et Label Rouge.

Dans le cadre de la stratégie adoptée par le gouvernement pour lutter contre la pauvreté et contre les inégalités alimentaires, la Ville de Limoges déploie, depuis septembre 2021, le dispositif "petit déjeuner à l'école" dans une vingtaine d'écoles issues de quartiers prioritaires. Ce sont ainsi plus de 2 000 élèves qui sont concernés et qui bénéficient d'un petit déjeuner équilibré 1 fois par semaine dans leur école.

Afin de limiter la surconsommation de viande (pouvant augmenter le risque de maladies), les restaurants scolaires proposent un repas hebdomadaire sans viande ni poisson, contenant davantage de fibres, de minéraux, de vitamines, et moins d'acides gras saturés.

Dans la continuité des actions engagées par la Ville de Limoges pour lutter contre les perturbateurs endocriniens, la restauration scolaire s'est engagée à ne plus servir dans des contenants en copolyester depuis septembre 2020 (gobelet, assiettes et bols) et à remplacer les produits en plastique par des produits en carton. Elle propose par ailleurs, dans les accueils de loisirs des gourdes en aluminium à la place de bouteilles d'eau jetables.



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

### ↳ LA FORMATION DES CUISINIERS

Les cuisiniers bénéficient régulièrement de formations destinées à améliorer leurs pratiques professionnelles : réduction du sel dans les menus et remplacements par d'autres types d'assaisonnements, meilleure utilisation des matières grasses, élaboration de menus végétariens...



© Ville de Limoges

### ↳ LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, diverses actions sont menées dans les restaurants scolaires : adaptation des menus au goût des enfants et à leur appétit, amélioration de la qualité des produits proposés (produits frais, préparations "maison") et installation des tables de tri sur deux sites.

Des dons sont également réalisés auprès d'associations.



Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires. © Ville de Limoges



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

# LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS LES ÉCOLES

## LES TRAVAUX RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE

Les travaux effectués dans les bâtiments et espaces extérieurs sont sous le pilotage de la DCPU (Direction de la construction et des projets urbains), par des agents municipaux ou des entreprises extérieures.

Pour cette rentrée 2023-2024, 2,5 millions d'euros sont investis par la Ville de Limoges au sein de 15 groupes scolaires, dont plus de 500 000 € pour la désimperméabilisation des cours d'école.



### Aristide-Beslais

- Maternelle : remplacement des menuiseries extérieures dans les locaux administratifs et l'ex-logement de fonction : **50 000 €**



### Léon BERLAND

- Élémentaire : remplacement des menuiseries extérieures côté rue : **240 000 €**



### René BLANCHOT

- Groupe scolaire : réfection des cours de récréation de l'élémentaire et maternelle : **485 250 €**



### La BRÉGERE

- Maternelle : travaux de mise en accessibilité (création d'une bande de guidage, traitement des marches et réfection de la rampe d'accès de l'entrée principale) : **37 500 €**

- Élémentaire : travaux de mise en accessibilité (traitement des marches, création d'une rampe pour le préau et création d'une porte entre les salles 13 et 14) : **23 000 €**



### Jacques BREL

- Maternelle : réfection de la cour de récréation : **94 102 €**



### CONDORCET

- Maternelle : changement d'une porte extérieure : **6 000 €**



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION



## **CORGNAC**

- Maternelle, restaurant, ex-logements : réfection de la couverture : **420 000 €**
- Maternelle : travaux de mise en accessibilité (création d'une bande de guidage et d'une place de stationnement PMR) : **6 500 €**



## **Les FEUILLANTS**

- Élémentaire : remplacement des 2 portes d'entrée du RDC : **30 000 €**



## **Édouard HERRIOT nord**

- Élémentaire : finition de certaines menuiseries extérieures : **24 000 €**



## **Edouard HERRIOT sud**

- Maternelle : remplacement des menuiseries extérieures du restaurant, du couloir RDC et du préau : **238 000 €**  
Changement du dispositif sécurité incendie : **80 000 €**



## **Les HOMÉRIDES**

- Maternelle : réfection de la couverture : **215 000 €**



## **LANDOUGE**

- Maternelle : travaux de mise en accessibilité (création bande guidage) : **1 000 €**
- Élémentaire : travaux de mise en accessibilité (création de sanitaires PMR et reprise enrobé de la cour de récréation à la sortie RDC bas) : **18 000 €**



## **Jean LE BAIL**

- Maternelle : réfection des portes salles 14/15/29/30 et fenêtres salles 13/14 : **32 000 €**
- Élémentaire : réfection des menuiseries extérieures salles 32 et 38 : **31 700 €**  
Désamiantage et réfection des sols, peintures, luminaires et faux-plafonds des salles 32 et 38 : **72 000 €**



## **Jean MACÉ**

- Maternelle : désamiantage et réfection du sol de la salle 63 et du dégagement : **80 000 €**  
Travaux de mise en accessibilité (création bande guidage) : **1 000 €**
- Élémentaire : réfection des menuiseries extérieures : **240 000 €**



## **Victor HUGO**

- Primarisée : réfection des 2 cages d'escalier de l'élémentaire (désamiantage, sols, murs, remplacement des gardes corps et déplombage d'un limon) : **120 500 €**  
Traitement de fissures au niveau de la façade de la maternelle : devis en cours



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire 2023-2024

### QUELQUES PHOTOS DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS LES ÉCOLES



Travaux dans l'école de Jean Macé © Ville de Limoges



Travaux dans l'école d'Édouard Herriot © Ville de Limoges

## RESTRUCTURATIONS

### ↳ RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN-MONTALAT

Dans le cadre du NPNRU, Nouveau Programme de Rénovation Urbaine, sur le quartier de Beaubreuil, il a été décidé, compte tenu de la sous occupation des écoles Marcel-Proust, Gérard-Philippe et Jean-Montalat, de regrouper ces équipements sur deux sites d'importance comparable, celui de Gérard Philippe, et celui de Jean-Montalat. Les sites de Jean-Montalat (élémentaire) et de Gérard-Philippe vont ainsi être restructurés en totalité.

Le programme de restructuration débute dès l'automne 2023 avec l'école élémentaire Jean Montalat. Il va s'étaler sur les années 2023 à 2026.

Les travaux vont être réalisés en site occupé. Ils vont débuter sur l'aile sud du bâtiment, sur la période 2023/2025 puis concerner l'aile nord entre 2025 et 2026.

Ils vont être réalisés en prenant en considération les questions énergétiques (isolation, chauffage, etc.) et de développement durable (pose de panneaux photovoltaïques, récupération des eaux de pluie...).

→ Coût prévisionnel pour cette école : **6 millions d'euros TTC**, avec une subvention de l'État de 1,5 millions d'euros dans le cadre du NPNRU.

### ↳ RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE RENÉ-BLANCHOT

Le bâtiment réhabilité est destiné à accueillir, pour la rentrée de septembre 2023, les écoles maternelles (5 classes soit 97 enfants) et élémentaires (10 classes soit 160 enfants).

Les travaux se sont terminés en août 2023, avec la refonte complète des cours.

Ce bâtiment dispose d'un réfectoire pour les élèves de maternelle.

Entièrement accessible, l'école est dotée de panneaux photovoltaïques, de cuves de récupération d'eau de pluie et d'une isolation thermique réduisant la consommation d'énergie.

La partie haute du bâtiment accueille la maternelle et la partie basse du bâtiment est destinée à l'école élémentaire.

Le chantier a duré 2 ans pour un coût total de **5,7 millions d'euros**.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS AU TRAVAIL

**Un nouveau conseil municipal des enfants a été élu en novembre 2022. Il est composé de 66 enfants scolarisés dans les écoles publiques et privées de Limoges, 33 filles et 33 garçons pour respecter la parité.**

**Le renouvellement de ce conseil aura lieu en novembre 2024.**

Pour être candidat, il faut habiter et être scolarisé à Limoges en CM1 ou CM2. Quant aux électeurs, ils doivent être scolarisés à Limoges en CM1 et CM2 mais ne sont pas obligés d'habiter Limoges.



© Ville de Limoges

Dans le respect de la neutralité politique et dans une démarche de démocratie participative, cette instance souhaite contribuer à la formation des citoyens de demain, en impliquant les jeunes dans la vie de leur ville.

Répartis en quatre commissions thématiques de travail, les jeunes élus découvrent le fonctionnement de la mairie, proposent leurs propres projets et participent ainsi à l'amélioration du quotidien de tous les enfants de la commune.

Deux séances plénières par an, présidées par Monsieur le Maire, permettent aux jeunes élus de rendre compte de leur travail et de faire valider leurs propositions.

Parmi les projets initiés par les jeunes élus lors du précédent mandat, nous pouvons citer la réalisation d'une chanson en version slam et d'un clip sur le thème de la solidarité avec le don de clés USB aux associations œuvrant dans le domaine de l'aide à la scolarité, le tournage de pastilles vidéo sur les valeurs du sport avec la participation de sportifs et de personnalités connus de Limoges, l'animation d'émissions de radio en partenariat avec France Bleu Limousin sur l'actualité et les animations proposées à Limoges, la mise en place d'aménagements dans les parcs et jardins de la ville pour faire classe dehors, en partenariat avec la direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité, l'organisation de la 5<sup>e</sup> édition de la Journée sans voiture dans le centre-ville de Limoges qui s'est déroulée le 17 septembre 2022.

Les jeunes élus, au sein de leurs commissions respectives, travaillent actuellement sur les thématiques suivantes : l'organisation d'une journée festive pour les enfants dans la ville, la proposition de végétalisation des façades des écoles de Limoges, la création d'un escape game sur le cyberharcèlement et la mise en place d'actions pour la promotion du sport auprès des jeunes.